

# Une démarche de l'Église entière

## Ce qui est mis en place

En mars 2021, après avoir reconnu leur responsabilité pour le passé, le présent et le futur, les évêques ont renforcé les mesures de lutte contre la pédophilie mises en place, notamment depuis 2016. Ils ont adopté 11 résolutions qui couvrent les 4 champs suivants de la lutte contre la pédophilie.

### Reconnaissance et prière

- Reconnaissance des responsabilités, erreurs, omissions graves et mauvaises décisions.
- Création d'un lieu mémoriel national.
- Journée annuelle de prière.
- Actions et célébrations locales.

### Justice

- Procédures de signalement à la justice civile.
- Tribunal pénal canonique national.

### Prévention

- Formation renforcée des prêtres et acteurs pastoraux.
- Suivi et accompagnement des coupables.

### Soutien

- Accueil et écoute des personnes victimes qui peuvent s'adresser à paroledevictimes@cef.fr.
- Aide financière personnalisée en fonction des besoins d'assistance.

### La CIASE

La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église a été mise en place par la Conférence des évêques de France et la Conférence des religieux et religieuses de France en 2018 ; sa mission est :

- de faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique depuis 1950,
- de comprendre les raisons qui ont favorisé la manière dont ont été traitées ces affaires,
- de faire des préconisations, notamment en évaluant les mesures prises depuis les années 2000.

Elle rendra son rapport début octobre 2021. Les mesures décidées par les évêques seront adaptées si nécessaire.



## Ce que nous, fidèles, pouvons faire

Pour prendre soin les uns des autres et veiller à ce que l'Église soit vraiment une maison sûre pour tous, nous devons tous agir, ensemble.

Ces violences et agressions se sont produites au sein de l'Église, notre Église.

### SE LAISSER INTERPELLER

par cette question afin de sortir de l'indifférence. Entendre les témoignages des personnes victimes.

Les personnes qui en ont été victimes sont blessées. Elles ont besoin de notre fraternité concrète.

**SOUTENIR** les personnes victimes en leur signifiant notre compassion. Les rejoindre par notre prière et soutenir leur chemin de reconstruction par nos dons.

Face à ce scandale qui nous bouleverse tous, nous devons réagir.

**EN PARLER ET S'INFORMER** entre nous et avec nos pasteurs. Eventuellement se former.



La prévention des abus et la promotion de relations bienveillantes au sein de nos communautés dépend de notre attitude à chacun.

**ÊTRE ATTENTIFS** les uns aux autres et aux relations au sein de nos communautés afin que cela ne se reproduise plus.

Toute personne victime ou témoin de faits précis ne peut se taire et doit les signaler à l'autorité compétente dans l'Église ou directement à la justice.

**ALERTER** les autorités judiciaires et ecclésiales lorsque l'on a connaissance de faits graves. C'est notre devoir à tous.